

Les sépultures d'Ifs. Étude anthropologique

S. Torre;J. Dastugue

Dastugue Jean, Torre Suzanne. Les sépultures d'Ifs. Étude anthropologique. In: Annales de Normandie, 16e année n°4, 1966. pp. 323-332.

[Voir l'article en ligne](#)

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

Les sépultures d'Ifs

Étude anthropologique

Le présent exposé ne vise pas à présenter en totalité l'étude des squelettes du gisement d'Ifs, mais seulement un abrégé qui puisse être le complément indispensable de la présentation archéologique qu'on vient de lire. Le lecteur trouvera donc ici seulement les caractères essentiels des ossements de cette nécropole, suivis des conclusions, encore provisoires, que leur morphologie suggère quant à leur intégration dans le contexte des populations anciennes de Basse-Normandie. Cependant, nous n'oublions pas tout l'intérêt qu'il y a à tenter de situer ces hommes bas-normands de l'âge du fer dans le cadre plus vaste de cette civilisation à l'échelle de la France, voire de l'Europe. Cette étude, qui nécessitera un long et minutieux travail comparatif, ne pouvait trouver sa place ici et fera l'objet d'une publication ultérieure.

Les sujets étudiés comprennent : cinq adultes, deux hommes et deux femmes, un adolescent (sexes indéterminable) et quatre enfants.

N° 1. — Le *crâne* de ce sujet est fort endommagé : il se réduit à la calotte amputée de toute une zone fronto-temporo-pariétale inférieure gauche et à laquelle adhère un fragment de base constituée par le temporal droit et une partie de l'occipital. D'autres pertes de substance existent, en particulier par absence d'un os épactal qui marquait le lambda. Les parties restantes sont solides et en bon état. On note une plage d'imprégnation cuivrique dans la région oto-mastoïdienne. La glabelle saillante et la présence d'un sinus frontal bien développé (ouvert) ainsi que l'ensemble des reliefs lui font attribuer le sexe masculin et l'état des sutures indique qu'il n'avait pas dépassé l'âge de 25 ans. La capacité calculée (Manouvrier) est de 1.500 ml. Outre l'os épactal manquant, on note deux autres os wormiens : l'un rétro-bregmatique, l'autre lambdatique. Ce crâne est hyperdolichocéphale (68,8). Les indices de hauteur au perion ont été évalués approximativement à partir du seul côté gauche : ils sont de 57,7 pour l'indice hauteur/longueur

(chamaecrâne) et de 83,9 pour celui de hauteur/largeur (métrioocrâne). Pour le front, seul l'indice sagittal a pu être établi : 88,4 (orthométope).

En *norma verticalis*, le contour cranien est ovo-pantagonoïde par saillie très nette de la région occipitale. Les arcades sourcilières sont invisibles. Il n'existe qu'un trou pariétal à gauche.

En *norma lateralis*, le front est droit et suivi d'un arc fronto-pariétal très aplati mais avec une saillie carénée de la suture coronale qui entraîne l'aspect dit « dépression post-coronale » dont la signification a été diversement interprétée. Après un changement de courbure assez brusque, la région sus-lambdatique est aplatie et précède un occiput saillant en forme de chignon. Le peu qui reste de la suture pariéto-squameuse suffit à montrer qu'elle est basse et aplatie. La mastoïde est basse et la crête sus-mastoïdienne inexistante. En *norma facialis*, on ne voit qu'une partie du front avec une arcade sourcilière très effacée. La moitié proximale des os nasaux persiste, à peu près rectiligne. En *norma occipitalis*, le contour de la voûte est sub-circulaire et la base apparaît un peu plus étroite. L'inion est à peine marqué. En *norma basilaris*, on note, à droite, une large rainure digastrique, une glène temporale profonde et étroite.

Le squelette post-cranien est en mauvais état et très fragmenté. La détermination de la stature n'a pu être faite par approximation qu'en utilisant les deux tibias pour obtenir la longueur totale de cet os. Le chiffre trouvé est 166 cm. Notons que le tibia est eurycnémique (86,2).

N° 2. — Le crâne de ce sujet est réduit à sa moitié postérieure, ce qui laisse peu de possibilité de détermination morphologique et métrique. La largeur maximum de 147 mm fait supposer qu'il s'agit d'un individu du sexe masculin. Les sutures sont exemptes de soudure et présentent, au lambda, deux os wormiens. Les mastoïdes sont minuscules, mais ceci n'exclut pas le sexe masculin, car le sujet est jeune (cf. *infra*). La paroi est, malgré l'âge, particulièrement épaisse (8 mm à l'obélion). Il existe deux trous pariétaux asymétriques.

Vu en *norma lateralis*, le contour pariéto-occipital est analogue à celui du n° 1 et fait apparaître un chignon, ce qui laisse supposer que le reste de la voûte doit être de forme assez semblable à celle du précédent crâne.

De la face, il ne reste que l'arc antérieur du massif maxillaire, fort endommagé et non raccordable au reste, et la

mandibule, intacte et pourvue de toute sa denture sauf la Pm 1 gauche. Cette pièce osseuse n'offre pas de particularités remarquables. La hauteur des branches est de 52 mm et l'angle goniale de 135°. Les dents sont saines avec un début d'usure tabulaire sur les incisives et les premières molaires. Les troisièmes molaires ne sont pas visibles. L'aspect général de cette mandibule est encore quelque peu infantile et cadre parfaitement avec l'aspect des os post-craniens.

C'est l'examen de ces derniers qui a permis de situer l'âge de ce sujet : 18 ans environ si on en juge par l'état des jonctions diaphyso-épiphysaires. La stature, déterminée par le fémur et le tibia, peut être évaluée aux environs de 165 cm. Le fémur est fortement pilastrique (indice : 122,7) et légèrement platymérique (82,1). Le tibia est mésoenémique (68,7).

N° 3. — Crâne gracile, d'aspect nettement féminin, très déformé par une compression post-mortem qui s'est exercée latéralement jusqu'à donner au grand axe de la base une concavité gauche très accentuée ; en dépit de ce facteur défavorable, le bilan métrique et morphologique est des plus intéressants, car le massif facial est présent, y compris la mandibule. La glabellle plate, l'absence d'inion visible, et, en général, les reliefs à peine accusés, signent le sexe féminin. Quant à l'âge, on peut le situer aux alentours de 20 ans, car aucune suture de la voûte n'est ossifiée et il y a seulement un léger début de synostose de la sphéno-occipitale.

L'indice horizontal est de 70,3 (dolichocéphale) et sa hauteur à l'indice mixte est moyenne (chamaecrâne limite et orthocrâne). Le front est eury métope (72,1), moyennement divergent (80,0) et orthométope (89,6). L'indice cranio-facial transverse est de 90,9 (cryptozygie).

La face est mesurable malgré sa déformation. Elle est leptoprosope (92,5), leptène (56,1), et orthognathe (89,0). Les orbites sont mésoconques (80,6) ; les indices nasaux et palatins ne sont pas calculables.

La capacité crânienne de 1.396 ml classe cette femme parmi les aristencéphales.

La mandibule est assez gracile. Son indice de robustesse est de 66,6, celui de la branche montante de 46,4. L'angle goniale est de 130°.

Vu en *norma verticalis*, le crâne est ovoïde avec saillie occipitale ; le contour est asymétrique en raison de la déformation signalée plus haut. Les bosses frontales sont bien visibles, les pariétales très effacées. Il n'y a pas de trou pariétal.

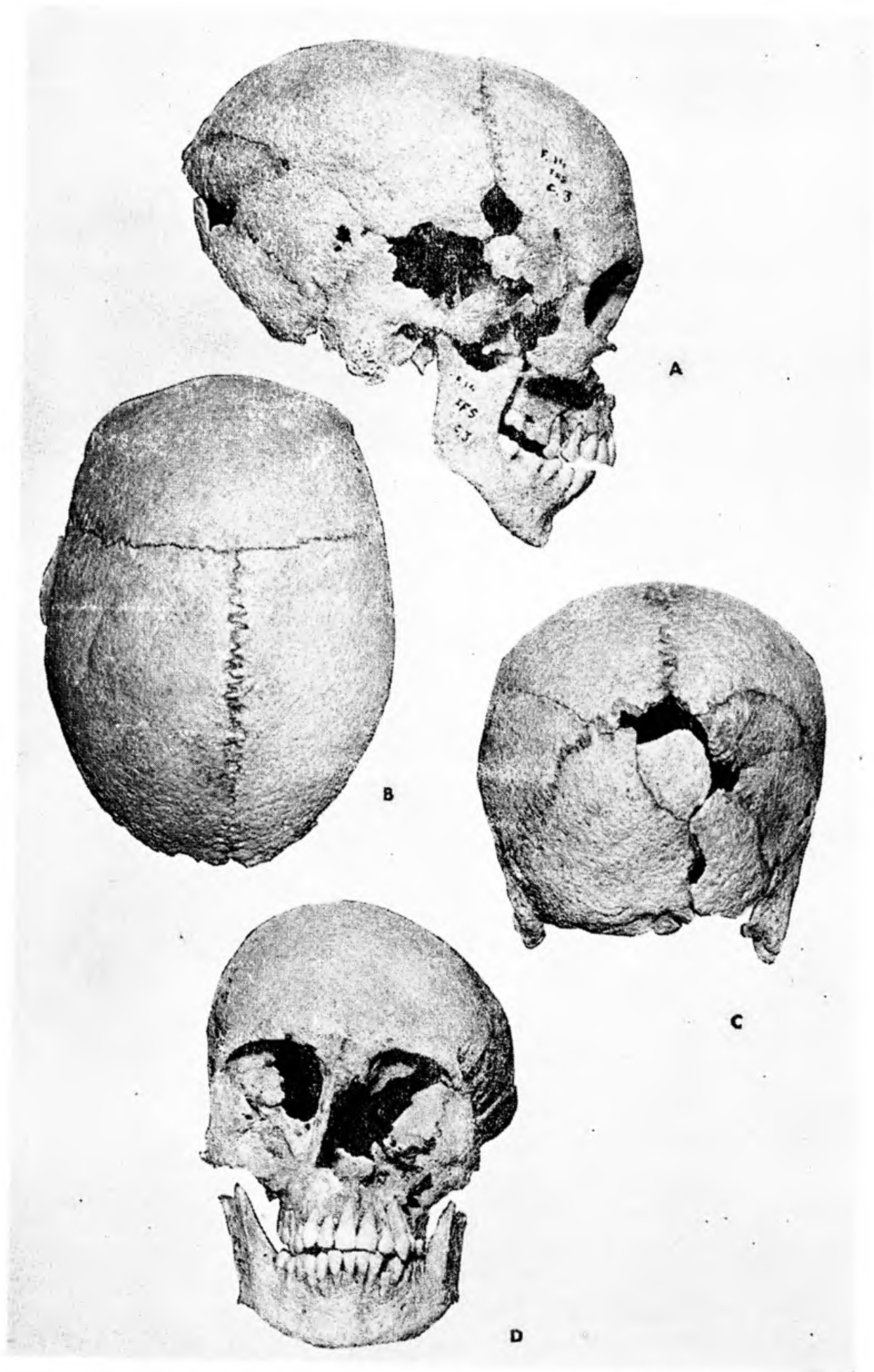


Fig. 1 - Crâne de femme d'aspect très caractéristique (n° 3)
 A : norma lateralis, placée en position de Francfort. — B : norma verticalis.
 C : norma occipitalis. — D : norma facialis

En *norma lateralis*, à une glabellle discrète (2 de Martin) succède un arc frontal bombé, puis une légère dépression post-bregmatique. L'arc pariétal est rectiligne sur 5 cm et la courbe qui le suit est régulière, sans méplat sus-lambdatique. L'inion est invisible et la courbe occipitale régulière, sans chignon vrai mais de petit rayon. La squame temporale est basse avec une incisure pariétale évasée. La mastoïde est petite. Il n'y a pas de squelette nasal. Les incisives sont légèrement proclives sur les deux rangées. Le menton est bien marqué et le gonion arrondi.

En *norma facialis*, on note l'absence d'arcades sourcilières et le contour arrondi des orbites (il en manque le 1/3 inféro-interne). La face apparaît étroite et les reliefs des os zygomatiques sont très faibles.

En *norma occipitalis* apparaît bien la déformation qui aplatit la région astérique droite. Les reliefs sont inexistant. La suture lambdatique, bien qu'en partie endommagée, laisse voir l'empreinte d'au moins deux os wormiens. Le contour de la voûte est quasi-circulaire.

En *norma basilaris*, la base, en partie détruite, est sans reliefs notables. Il manque la marge postérieure de la voûte palatine, mais le palais est nettement étroit et profond avec une arcade maxillaire presque en U. Le modelé de la mandibule est très faible.

Du squelette post-cranien, on a retenu, pour la détermination de la stature, le fémur et le tibia. D'après leurs longueurs (426 et 346 mm) la taille de cette femme était d'environ 156 cm. Le fémur est pratiquement sans pilastre (indice : 84,6) et légèrement platymérique (77,3). Le tibia est eurycnémique (73,3).

N° 4. — La tête osseuse présente une vaste perte de substance qui intéresse la région fronto-pariéto-temporale gauche ainsi que la zone orbito-nasale et la branche gauche de la mandibule. Seul le contour externe de l'orbite droite est présent. Bien que les mastoïdes soient petites (caractère qui paraît général dans cette population), il s'agit manifestement d'un homme. D'après les sutures, il n'avait probablement pas dépassé 35 ans. Sa capacité crânienne est de 1.490 ml (Manouvrier), ce qui le classe parmi les aristencéphales. Il est dolichocrâne (72,7) et c'est un crâne bas (indice mixte : 77,5), chamaecrâne (67,6) et métrioocrâne (92,0). Le front, dont les caractères transversaux ne peuvent être calculés, est orthomélope (89,3). Le *foramen magnum*, intact, est étroit (indice 72,5). L'indice cranio-facial transverse

est de 91,3 (cryptozygie). La face est hyperleptoprosope (95,2), leptène (54,3) et orthognathe (94,2). La mandibule, incomplète, a un angle goniale de 126°.

En *norma verticalis*, le contour est nettement et régulièrement ovoïde. Les arcades sourcilières sont invisibles. Il existe deux trous pariétaux.

En *norma lateralis*, le contour sagittal est analogue à celui des précédents sujets : front droit région du vertex rectiligne, occiput saillant avec méplat sus-lambdatique. L'écaille temporale est arrondie et assez basse, l'incisure pariétale évasée. La mastoïde est petite, surmontée d'une légère crête ; le zygoma est grêle. Il existe une légère proclivité incisive supérieure.

En *norma facialis*, seul le tiers interne des arcades sourcilières est un peu saillant. Du contour orbitaire, il ne reste que les deux tiers supéro-externes, fortement arrondis.

En *norma posterior*, la voûte est légèrement carénée et la bosse pariétale droite paraît plus saillante que la gauche. La ligne courbe occipitale supérieure est saillante mais l'inion ne se détache pas.

En *norma basilaris*, on note un *foramen magnum* à type lozangique et une voûte palatine profonde mais dont la zone centrale est détruite.

La mandibule a un gonion très arrondi et une fosse sous-maxillaire bien marquée.

Au maxillaire, toutes les dents sont présentes sauf l'incisive médiane droite, tombée après la mort ; l'usure labulaire est accentuée, surtout sur la M. 1 gauche. A la mandibule, il y a eu édentation partielle *in vivo* (les deux prémolaires droites et la première molaire, à gauche la première prémolaire). La première molaire gauche est atteinte d'une forte carie.

La stature de ce sujet, déterminée au moyen du fémur et du tibia, est de 166 cm. Le fémur est faiblement pilastrique (indice : 100,0) et fortement platymérique (61,1). Le tibia est eurycnémique (71,8).

N° 5. — Crâne fragmenté en nombreux morceaux avec quelques cassures très anciennes ayant nécessité une reconstitution laborieuse qui interdit d'accorder aux mensurations une précision rigoureuse. Les pertes de substance sont nombreuses : les 3/4 de l'écaille occipitale, la masse latérale droite du même os, tout l'étage antérieur de la base. De la face, il ne reste que les 2/3 de l'orbite gauche. La capacité crânienne calculée est

de 1.275 ml, donc moyenne (euencéphale) pour une tête dont les caractères sont manifestement féminins. Aucune suture n'est synostosée sauf la sphéno-occipitale médiane, ce qui indique un âge entre 20 et 25 ans.

L'indice horizontal est mésocrâne (77,0). Les indices de hauteur indiquent un crâne bas (79,4 pour l'indice mixte, 70,3 pour celui de hauteur/longueur, 91,3 pour celui de hauteur/largeur). Le front est orthomélope. Aucun autre indice n'a pu être valablement calculé.

La mandibule, très légèrement endommagée, a un angle goniale de 126°, un indice de robustesse de 46,6 et un indice de branche montante de 51,9.

En *norma verticalis*, et compte tenu des réserves précédentes, le contour est nettement ovoïde. La région pariétale paraît plus saillante à droite qu'à gauche ; il existe un trou pariétal droit et le lambda est pourvu d'un os épactal typique.

En *norma lateralis*, le contour est très semblable aux précédents et le front apparaît particulièrement bombé. La glabelle ne fait pas saillie et l'inion est indéterminable. L'écaille temporale est très convexe et l'incisure pariétale à angle droit. La mastoïde est minuscule. Le menton est fortement saillant.

En *norma facialis*, absence d'arcades sourcilières ; ce qui reste de l'orbite est à contour arrondi et semble du type « haut ».

En *norma occipitalis*, le contour est asymétrique. Outre l'os épactal, on note l'emplacement d'un autre volumineux os wormien lambdatique.

En *norma basilaris*, on ne constate rien d'intéressant en raison des destructions.

La denture mandibulaire (canine droite absente) est en excellent état et l'usure, chez ce sujet jeune, est déjà notable sur toutes les dents. A noter que la branche gauche de la mandibule est marquée d'une tache cuivrée.

La taille de cette femme, reconstituée par le fémur, est de 149 cm. Le fémur est faiblement pilastrique (indice 100,0) et moyennement platymérique (67,2).

Quels enseignements peut-on tirer des données qui précèdent ? Plus précisément, comment, à partir d'elles, situer le groupe humain d'Ifs par rapport aux populations anciennes de la Basse-Normandie ? Si nous nous référons aux études pratiquées au Laboratoire de Caen sur les vestiges humains de la région, tant historiques que préhistoriques, nous croyons pouvoir affirmer que ces populations se caractérisent par quelques

facteurs communs que voici : La stature est régulièrement incluse dans le type « moyen » de Vallois, les hommes ne dépassant guère 165 cm. Les squelettes post-craniens ne possèdent que des reliefs modérés et sont d'un aspect général peu robuste. Ce dernier point s'exagère jusqu'à une véritable gracilité chez les néolithiques du tumulus de Fontenay-le-Marmion/La Hoguette (1). En outre, tous les fémurs ont un angle d'inclinaison du col nettement inférieur à celui qu'on trouve chez les populations actuelles (130°). Les crânes masculins sont en très grosse majorité dolichocéphales et ne vont jamais au-delà de la mésocéphalie. Très peu de femmes atteignent un indice brachycrâne. L'indice cranio-facial transverse est régulièrement inférieur à 100, ce qui traduit l'étroitesse du massif facial. En outre, la face est généralement allongée mais ce caractère est moins constant que les précédents. Le contour sagittal des crânes est caractéristique : à un front orthométopé, surplombant une face orthognathe, succède un tracé rétro-bregmatique aplati et très souvent rectiligne sur plusieurs centimètres ; ensuite, après une très fréquente dépression sus-lambdatique, vient un contour occipital à court rayon, qui, dans la majorité des cas, détermine un véritable « chignon ». Ajoutons que, sur le crâne également, les reliefs sont discrets et que les apophyses mastoïdes sont rarement très développées, même chez les hommes. Enfin, la plupart des crânes, tant masculins que féminins, sont aristencéphales.

Un tel faisceau de caractères, retrouvé régulièrement chez tous les sujets exhumés ces dernières années, ne laisse pas d'être impressionnant. Il semble traduire à la fois une uniformité géographique, puisque les gisements concernés se situent dans les trois départements bas-normands, et une permanence chronologique, puisque les échantillons trouvés s'échelonnent depuis le néolithique « chasséen » jusqu'à la période immédiatement antérieure à l'arrivée des Vikings. Toutefois, il faut bien avouer qu'il persistait dans cette chronologie un « trou » d'importance, puisqu'aucun chaînon protohistorique ne nous permettait de relier les néolithiques aux peuples « mérovingiens ». Ce serait trop s'avancer certes que de prétendre avoir comblé cette importante lacune par les seuls vestiges du cimetière d'Ifs. Cependant il serait tout aussi peu scientifique de méconnaître la valeur de cette découverte. En effet, si on

(1) La fouille de ce tumulus n'étant pas entièrement terminée, sa découverte n'a encore fait l'objet d'aucune publication ni sur le plan archéologique, ni sur celui de l'étude anthropologique en voie d'achèvement au Laboratoire de Caen.

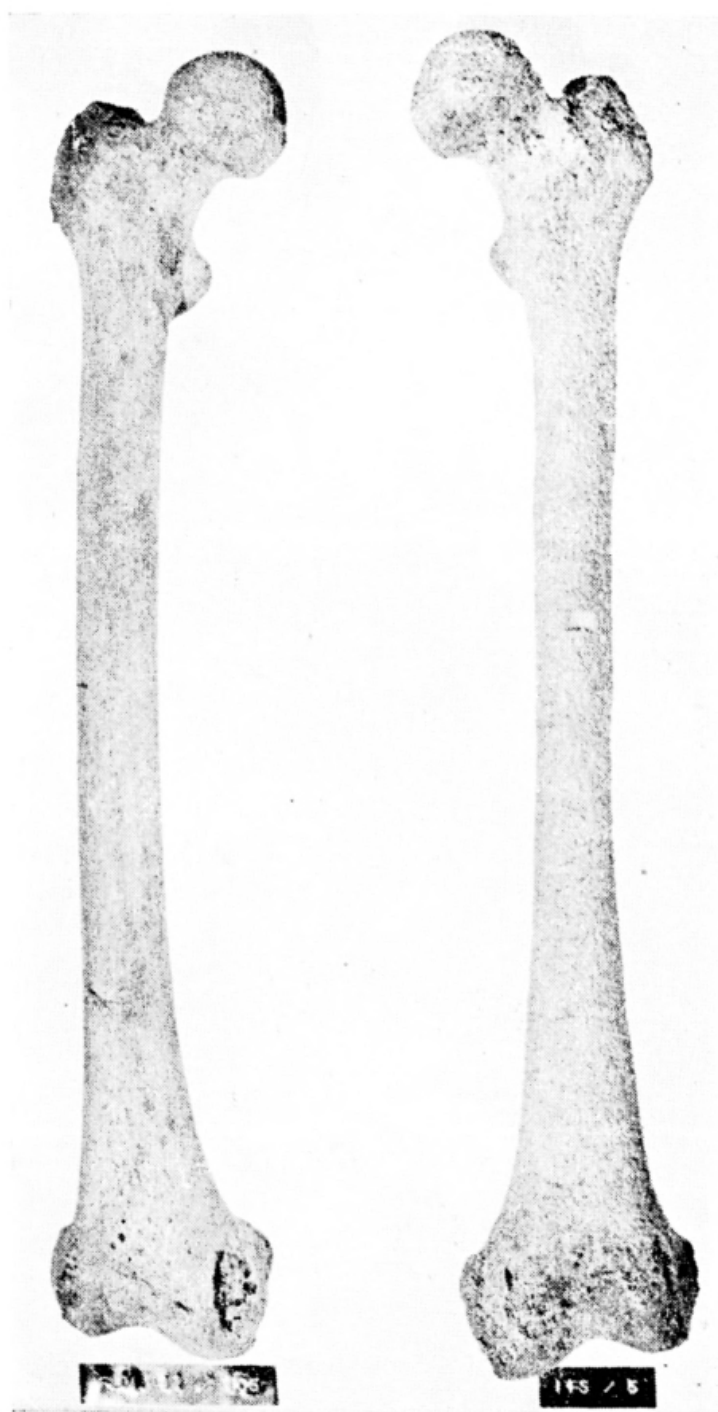


Fig. 2

Comparaison entre un
fémur du tumulus de
Fontenay-le-Marmion (La
Hoguette) et un fémur
d'Ils (à droite)

envisage les caractères précédemment énumérés, on s'aperçoit que les hommes d'Ifs les possèdent pratiquement tous. Qu'il s'agisse de la stature, de la dolichocéphalie, de l'étroitesse de la face ou du contour crânien, si typique, leur type morphologique s'aligne parfaitement sur celui des populations qui les encadrent dans le temps et dans l'espace. En sorte que, si on ne peut affirmer qu'ils suffisent à assurer la continuité désirée, du moins peut-on dire que, dans cette continuité, ils représentent un jalon d'importance. Il est juste d'ajouter que, sur le plan morphologique, leur ressemblance est plus étroite avec les néolithiques qu'avec les populations mérovingiennes en raison du facteur suivant : la gracilité du squelette tant crânien que post-cranien, cette absence de robustesse qui imprime aux hommes de Fontenay un aspect véritablement « sous-développé », se retrouve à l'identique chez les sujets d'Ifs au point que deux fémurs pris au hasard dans chacun des gisements et juxtaposés semblent avoir appartenu au même individu (fig. 2). A notre avis, cette parenté morphologique du côté préhistorique mérite plus qu'une simple mention. Elle suggère en effet que les hommes de l'âge du fer n'étaient sans doute pas, en Basse-Normandie, de nouveaux venus, envahisseurs ou importateurs des nouvelles techniques, mais simplement les autochtones de vieille souche ayant acquis la civilisation sidérurgique d'une source qui nous est, pour le présent, encore inconnue.

Conclusion ferme et définitive ? Certes pas, mais plutôt hypothèse de travail qui ne préjuge pas de l'origine même de ces populations autochtones dont tout ce qu'on peut dire, en l'état actuel de la question, c'est qu'elles sont très proches des hommes de Beaumes-Chaudes et sont modelées sur le « type » méditerranéen.

J. DASTUGUE.

S. TORRE.

(Travail du Laboratoire d'Anthropologie de l'Ecole Nationale de Médecine et de Pharmacie de Caen).